

AVIS 17-2016

Objet :

**Evaluation du programme d'analyses de
l'AFSCA : contaminants microbiologiques
dans le lait, les œufs, les préparations à base
de lait ou d'œuf, les ovoproduits et les
produits à base de lait**

(SciCom 2016/09)

Avis scientifique approuvé par le Comité scientifique le 18 novembre 2016

Mots-clés :

Programme d'analyses, AFSCA, microbiologie, contamination microbiologique, lait, œufs, préparations à base de lait, préparations à base d'œuf, ovoproduits, produits à base de lait

Key terms:

Analysis program, FASFC, microbiology, microbiological contamination, milk, eggs, preparations based on milk, preparations based on eggs, egg products, milk products

Table des matières

Résumé.....	3
Summary	3
1. Termes de référence	5
1.1. Questions	5
1.2. Dispositions législatives	5
1.3. Méthodologie.....	5
2. Introduction.....	6
3. Observation et analyse des tendances.....	6
4. Evaluation des choix et de l'implémentation de l'approche statistique	6
5. Evaluation de la pertinence des choix de combinaisons paramètre/matrice	7
6. Evaluation de la pertinence du choix des lieux d'échantillonnage.....	9
7. Programme pluriannuel.....	9
8. Questions spécifiques.....	9
8.1. <i>En règle générale, le nombre d'analyses de micro-organismes pathogènes doit-il être relativement plus élevé que le nombre d'analyses d'indicateurs d'hygiène, étant donné que ces derniers ne donnent qu'un instantané de la situation d'un opérateur donné ?</i>	10
8.2. <i>Est-il plus pertinent de prélever dans différents lots cinq échantillons qui seront analysés séparément (n = 1) ou de prélever dans un même lot cinq sous-échantillons qui seront analysés séparément (n = 5) ?</i>	10
8.3. <i>Lorsqu'une non-conformité est détectée, un nouvel échantillon est souvent prélevé en vue de la contre-analyse. Est-ce pertinent ?</i>	10
8.4. <i>La question se pose de savoir si l'on peut entreprendre des actions ciblées en analysant davantage certains paramètres et/ou certaines matrices au détriment des autres au cours d'une année donnée.</i>	10
9. Recommandations.....	10
Références	12
Membres du Comité scientifique.....	13
Conflit d'intérêts	13
Remerciement.....	13
Composition du groupe de travail.....	14
Cadre juridique.....	14
Disclaimer.....	14

Annexes

Annexe 1 : Résultats des analyses de tendances pour certaines combinaisons paramètre/matrice basées sur les résultats du programme d'analyses des contaminants microbiologiques pour la période 2012-2015..... 15

Résumé

Contexte & Questions

Dans le cadre de l'évaluation du programme d'analyses de l'AFSCA par le Comité scientifique, il est demandé d'évaluer les éventuelles tendances sur la base des résultats d'analyse antérieurs. De plus, il est demandé de se prononcer sur la pertinence des choix et de l'implémentation de l'approche statistique, sur la pertinence des choix de combinaisons paramètre/matrice et des lieux d'échantillonnage retenus. L'Agence demande en outre de préciser les modalités permettant d'établir un programme pluriannuel relatif aux contaminants microbiologiques dans le lait, les œufs, les préparations à base de lait ou d'œuf, les ovoproduits et les produits à base de lait.

Méthodologie

Les résultats du programme d'analyses de l'AFSCA pour la période 2012-2015 sont évalués sur base des observations et des analyses des tendances par régression logistique (SciCom, 2015). L'évaluation des tailles d'échantillonnage des combinaisons paramètre/matrice a été effectuée sur la base des résultats des observations et analyses des tendances, ainsi que sur la base d'opinions d'experts. L'évaluation de la pertinence des choix et de l'implémentation de l'approche statistique, de la pertinence des choix des combinaisons paramètre/matrice et des lieux d'échantillonnage, et le fait de préciser les modalités permettant d'établir un programme pluriannuel ont été réalisés sur la base d'opinions d'experts.

Résultats

Le Comité scientifique approuve le choix de l'approche basée sur le principe de vigilance, mais propose néanmoins d'en évaluer la méthodologie dans un dossier séparé. Quelques optimisations sont proposées concernant la répartition du nombre des échantillons entre les différentes combinaisons paramètre/matrice et concernant la répartition du nombre des échantillons entre les différents lieux d'échantillonnage. La mise en place d'un programme pluriannuel dépend avant tout de l'objectif du gestionnaire de risques.

Recommandations

Le Comité scientifique a formulé des recommandations concernant la pertinence des choix et de l'implémentation des approches statistiques, concernant la pertinence des choix des combinaisons paramètre/matrice et des lieux d'échantillonnage retenus (distribution des échantillons et des efforts de contrôle) et concernant l'établissement d'un programme pluriannuel. Quelques recommandations supplémentaires ont été formulées.

Summary

Background & Terms of reference

In the context of the evaluation of the analysis program of the FASFC by the Scientific Committee, it is asked to evaluate possible trends based on previous analyzes results. Furthermore, it is asked to comment on the relevance of the choices and the application of the statistical approach, on the relevance of the choices of the parameter/matrix combinations and the selected sampling points. Moreover, the Agency asks to clarify the modalities which would allow to set up a multiannual program, and this concerning microbiological contaminants in milk, eggs, preparations made from milk or eggs, egg products and milk products.

Methodology

The results of the analysis program of the FASFC for the period 2012-2015 are evaluated using trend observation and trend analysis using logistic regression (SciCom, 2015). The evaluation of the sampling sizes of the parameter/matrix combinations was based on the results of the trend observations and the trend analysis as well as based on expert opinion. The evaluation of the relevance of the choices and the application of the statistical approach, of the relevance of the choices of the parameter/matrix combinations and the sampling sites and the clarification of the modalities to set up a multiannual program was based on expert opinion.

Results

The Scientific Committee approves the choice of the approach based on the principle of vigilance, but proposes however to evaluate its methodology in a separate dossier. Some optimizations are proposed concerning the distribution of the number of samples on the different parameter/matrix combinations and concerning the distribution of the number of samples on the different sampling sites. The setting up of a multiannual program depends in the first place on the purpose of the risk manager.

Recommendations

The Scientific Committee has formulated recommendations on the relevance of the choices and the application of the statistical approach, on the relevance of the choices of the parameter/matrix combinations and the selected sampling sites (distribution of the samples and the control efforts) and on setting up a multiannual program. Some additional recommendations are formulated.

1. Termes de référence

1.1. Questions

Le Comité scientifique est invité à formuler un avis sur le programme d'analyses de l'AFSCA relatif aux contaminants microbiologiques dans le lait, les œufs, les préparations à base de lait ou d'œuf, les ovoproduits et les produits à base de lait. Dans ce contexte très précis, il est demandé au Comité scientifique :

1. d'évaluer les éventuelles tendances observables au niveau des résultats des contrôles antérieurs (2012-2015) ;
2. de se prononcer sur :
 - a. la pertinence des choix et de l'implémentation des approches statistiques ;
 - b. la pertinence des choix des combinaisons paramètre/matrice et des lieux d'échantillonnage retenus (distribution des échantillons et des efforts de contrôle) ;
3. de préciser les modalités permettant d'établir un programme d'échantillonnage de vigilance pluriannuel, lorsque l'objectif visera à détecter des contaminants microbiologiques dans le lait, les œufs, les préparations à base de lait ou d'œuf, les ovoproduits et les produits à base de lait.

D'autres questions concrètes qui ont été posées par les experts de la DG Politique de contrôle de l'AFSCA, font l'objet d'une réponse précise dans l'avis.

1.2. Dispositions législatives

Règlement (CE) n° 882/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif aux contrôles officiels effectués pour s'assurer de la conformité avec la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires et avec les dispositions relatives à la santé animale et au bien-être des animaux

1.3. Méthodologie

Le Comité scientifique a procédé à l'observation des tendances et à l'analyse des tendances en se basant sur les résultats du programme d'analyses de l'AFSCA pour la période 2012-2015. L'évaluation des tailles d'échantillonnage des combinaisons paramètre/matrice a été effectuée sur la base des résultats des observations et analyses des tendances, ainsi que sur la base d'opinions d'experts. L'évaluation de la pertinence des choix et de l'implémentation de l'approche statistique, de la pertinence des choix des combinaisons paramètre/matrice et des lieux d'échantillonnage, et le fait de préciser les modalités permettant d'établir un programme pluriannuel ont été réalisés sur la base d'opinions d'experts.

Vu les discussions durant les réunions de groupe de travail des 20 mai et 5 juillet 2016, et lors des séances plénières des 2 septembre 2016 et 18 novembre 2016,

Le Comité scientifique émet l'avis suivant :

2. Introduction

Le programme d'analyses constitue la pierre angulaire de la surveillance de la chaîne alimentaire. Pour les programmes précédents (période 2004-2015), l'avis du Comité scientifique était demandé de manière globale sur la totalité de la programmation annuelle. Cette fois par contre, la DG Politique de contrôle a choisi de consulter le Comité scientifique sur plusieurs thèmes de contrôle (approche par « filière »). Le présent avis porte sur le programme d'analyses des contaminants microbiologiques dans le lait, les œufs, les préparations à base de lait ou d'œuf, les ovoproduits et les produits à base de lait.

3. Observation et analyse des tendances

En collaboration avec le Comité scientifique, les résultats du programme d'analyses de l'AFSCA pour la période 2012-2015 ont été synthétisés dans Excel et évalués sur base des observations et des analyses des tendances par régression logistique. L'analyse de régression a été réalisée au moyen d'un « modèle logistique Firth » (penalised maximum likelihood estimation; Heinze & Schemper, 2002) utilisant le paquet logistf dans R. Vu que le gestionnaire de risques n'a pas spécifié un niveau de confiance, les analyses des tendances sont réalisées à des niveaux de confiance des coefficients de 95 %, 99 % et 99,9 %.

Il est à noter que les analyses des tendances ont été effectuées sur des prévalences calculées annuellement et cela pour quatre ans. Par conséquent, seulement des interprétations peuvent être faites à propos de la différence d'une prévalence calculée en un an par rapport à une autre année. Les tendances ne donnent ainsi, dans le cadre de cet avis, qu'une indication d'une augmentation ou une diminution de la prévalence, mais ne peuvent pas, en soi, être utilisées pour tirer des conclusions quant à l'augmentation ou la diminution de la taille de l'échantillonnage.

Les résultats des analyses de tendance de toutes les combinaisons paramètre/matrice sont présentés à l'annexe 1 (les tendances non significatives ne sont pas reprises). La pertinence biologique des tendances a été déterminée sur la base d'opinions d'experts. On observe les tendances significatives suivantes (les tendances croissantes ou décroissantes correspondent respectivement à la hausse ou la baisse du nombre de résultats non conformes par rapport au nombre total de résultats) :

- Germes totaux aérobies dans la crème glacée : tendance décroissante (niveau de confiance de 99,9 %)
- *Staphylococcus aureus* à coagulase positive dans la crème glacée : tendance décroissante (niveau de confiance de 95 %)
- Germes totaux aérobies dans les préparations à base d'œufs crus : tendance décroissante (niveau de confiance de 95 %)
- *E. coli* dans les préparations à base d'œufs crus : tendance croissante (niveau de confiance de 95 %)

Il est à noter que l'absence de tendances peut être liée à un nombre d'échantillons trop faible. La présence ou l'absence des tendances peut également être liée à un nombre d'observations dans le temps trop faible (ici: 4).

4. Evaluation des choix et de l'implémentation de l'approche statistique

Pour toutes les combinaisons paramètre/matrice ayant été soumises à une évaluation, les tailles d'échantillonnage sont calculées à l'aide de la méthodologie du programme de vigilance¹. Le programme de vigilance a pour but d'effectuer un contrôle par échantillonnage qui vise à détecter un certain niveau de contamination (c'est-à-dire de non conformités par rapport à une valeur de référence) dans une population donnée. Par contre, le programme de monitoring a pour but de réaliser des contrôles par échantillonnage ciblé sur l'évaluation ou le contrôle d'une prévalence effective avec un niveau de précision donné.

Statistiquement, la population utilisée pour calculer la taille d'échantillonnage peut être considérée comme le groupe de matrices pour lesquelles les conclusions relatives aux résultats des analyses réalisées sur les échantillons seront généralisées. Dans ce cas, la taille de la population doit donc être définie en fonction des matrices au sujet de lesquelles des informations sont souhaitées ou desquelles une prononciation sera être faite. Par exemple, si la taille d'échantillonnage est calculée pour l'analyse de *Listeria monocytogenes* dans les fromages à base de lait cru et que, comme population, l'ensemble des fromages à base de lait cru est choisie, par la suite, une prononciation peut être faite sur tous les fromages à base de lait cru. Au contraire, si, comme population, tous les fromages sont choisis, des informations sur tous les fromages sont alors obtenues. Le Comité scientifique recommande de considérer des différents matrices comme une seule population si le risque lié au paramètre étudié est jugé équivalent dans toutes ces matrices.

La formule permettant de calculer la taille d'échantillonnage pour une combinaison paramètre/matrice est basée sur la formule de Cannon & Roe pour la « détection d'une maladie » (Maudoux *et al.*, 2006). Un raisonnement utilisé est qu'un danger présentant un degré de gravité moins élevé (pour les scores, voir SciCom avis 04-2013) est associé à un niveau de prévalence qui doit être détecté plus élevé et donc une taille d'échantillonnage nécessaire plus basse. Le principe de cette formule est que, pour une certaine taille d'échantillonnage, si ensuite tous les échantillons sont conformes, qu'il peut déterminer, avec un certain niveau de confiance qui a été défini antérieurement, que le niveau de prévalence se situe en-dessous d'un niveau de prévalence défini, à savoir le niveau de prévalence accepté.

Selon l'objectif visé pour l'exécution du programme d'analyses, d'autres méthodologies pourraient également être utilisées pour le calcul de la taille d'échantillonnage. Le présent avis ne s'attardera pas davantage sur cet aspect car cela requiert une étude plus approfondie.

Le Comité scientifique approuve le choix de l'approche basée sur le principe de vigilance, qui est appliquée pour le calcul des tailles d'échantillonnage des différentes combinaisons paramètre/matrice, mais il propose toutefois d'évaluer dans un dossier séparé la méthodologie du calcul de la taille d'échantillonnage dans le cadre d'un programme de vigilance.

5. Evaluation de la pertinence des choix de combinaisons paramètre/matrice

Le Comité scientifique souligne que la répartition du nombre des échantillons entre les différentes combinaisons paramètre/matrice a été effectuée de manière réfléchie sur la base de la méthodologie statistique et complétée sur la base d'opinions d'experts. Quelques optimisations sont néanmoins proposées.

¹ 2009/78/PCCB. Méthodologie pour l'élaboration du programme des contrôles officiels de l'AFSCA - analyses et inspections

Bacillus cereus

- L'analyse de ce paramètre dans les ovoproduits est pertinente.
- L'analyse dans le lait cru est moins pertinente étant donné la compétition avec d'autres bactéries (notamment bactéries lactiques), qui empêchent *Bacillus cereus* de se développer dans cette matrice. L'analyse dans le lait pasteurisé est néanmoins pertinente puisque la flore compétitive a été éliminée par le procédé de pasteurisation et que *Bacillus cereus* peut donc facilement se développer.

Campylobacter

- Il faut également prévoir l'analyse dans le lait cru provenant d'espèces animales autres que l'espèce bovine.
- Le nombre d'analyses réalisées dans les différents types de lait doit être relativement plus élevé que dans les différents types de fromages puisque le consommateur risque davantage d'être contaminé par *Campylobacter* via le lait que via le fromage.

Enterobacteriaceae

- Étant donné que les *Enterobacteriaceae* donnent principalement une indication de l'hygiène appliquée et de l'efficacité d'un traitement thermique, l'analyse de ce paramètre est surtout utile dans les produits traités thermiquement. Par conséquent, il convient d'effectuer des analyses sur le lait traité thermiquement et sur le beurre et le fromage à base de lait traité thermiquement.

Listeria monocytogenes

- Bien que le risque lié à la présence de *Listeria monocytogenes* dans le lait cru ne puisse être exclu, l'analyse du lait cru pour *Listeria monocytogenes* est moins pertinente en raison de la flore d'altération qui continue de se développer et rend le lait impropre à la consommation avant même que *Listeria monocytogenes* ne puisse atteindre des taux représentant un risque pour la santé publique.

Salmonella

- L'analyse de *Salmonella* dans le lait traité thermiquement ou le beurre et le fromage à base de lait traité thermiquement est moins pertinente étant donné que ce pathogène est éliminé lors du traitement thermique.
- L'analyse de *Salmonella* dans la poudre de lait (qui peut être contaminée via une postcontamination à partir de l'environnement) doit idéalement être effectuée dans 125 grammes (cinq fois 25 g) (étant donné que la contamination est fortement hétérogène distribué dans la matrice) et ne peut pas se faire sur la base du fait que la bactérie est lactose-positif ou négatif vu que les souches de *Salmonella* peuvent être devenues lactose-positives après adaptation à l'environnement de lait et qu'elles peuvent se développer sur le lactose (Leonard *et al.*, 2015).

Staphylococcus aureus à coagulase positive

- Ce paramètre ne doit pas être analysé dans le lait cru étant donné que le pathogène doit d'abord se développer en grand nombre (10^4 - 10^5 ufc/g) avant que des toxines ne puissent être produites. Des taux élevés ne seront pas atteints en raison de la croissance de la flore d'altération présente dans le lait cru.
- La prévalence dans le beurre à base de lait cru est estimée supérieure à celle observée dans le beurre traité thermiquement étant donné que le pathogène est éliminé par le traitement thermique. Si l'objectif est de contrôler la situation sur le terrain (contrôle de l'autocontrôle), le Comité scientifique recommande d'analyser davantage d'échantillons de beurre à base de lait cru que de beurre traité thermiquement.

Lait fermenté

- Le babeurre doit également être repris sous cette matrice dans le programme d'analyses.

Lait – poudre de lait

- Le lait de jument sous la forme de poudre ou de lait congelé doit également être repris dans le programme d'analyses. Le Comité recommande de contrôler également la vente de lait de jument via Internet.

6. Evaluation de la pertinence du choix des lieux d'échantillonnage

Le Comité scientifique souligne que la répartition du nombre des échantillons parmi les différents lieux d'échantillonnage a été effectuée de manière réfléchie. Quelques optimisations sont néanmoins proposées sur la base des paramètres.

Bacillus cereus

- Ce pathogène doit principalement être analysé sur les échantillons provenant du secteur de la distribution puisque c'est là que le risque est le plus élevé. En effet, *Bacillus cereus* doit se développer en grand nombre (10^4 - 10^5 ufc/g) avant que des toxines déclenchant la maladie chez l'homme ne puissent être produites.

Listeria monocytogenes

- Les analyses sur le fromage ne doivent pas uniquement être réalisées sur des échantillons issus du secteur de la distribution, mais également sur des échantillons issus du secteur de la transformation.

7. Programme pluriannuel

Les modalités relatives à l'établissement d'un programme d'analyses pluriannuel dépendent principalement de l'objectif visé par le gestionnaire de risques (p. ex. : établir des priorités budgétaires). Cela s'applique aussi bien au programme de surveillance qui vise à détecter les contaminants qu'au programme de monitoring dont le but est d'estimer la prévalence des contaminants.

S'il ressort d'une analyse rétrospective des résultats du programme d'analyses qu'il y a une tendance stable avec un taux de conformité très élevé, le gestionnaire de risques peut envisager de mettre plutôt l'accent, dans le programme d'analyses, sur l'analyse d'un plus grand nombre de combinaisons paramètre/matrice à risque.

D'un point de vue scientifique, l'établissement d'un programme pluriannuel offre une plus-value lorsque le but est de confirmer ou de réfuter des tendances observées. On peut se référer à l'avis 21-2012 du Comité scientifique (SciCom, 2012) dans lequel une méthodologie a été proposée pour calculer le nombre d'analyses nécessaire pour pouvoir, avec une certaine degré de certitude, confirmer ou réfuter au cours des années suivantes une tendance observée.

8. Questions spécifiques

8.1. En règle générale, le nombre d'analyses de micro-organismes pathogènes doit-il être relativement plus élevé que le nombre d'analyses d'indicateurs d'hygiène, étant donné que ces derniers ne donnent qu'un instantané de la situation d'un opérateur donné ?

Le Comité scientifique estime que les analyses d'indicateurs d'hygiène ont beaucoup de valeur et que leur nombre ne devrait pas être relativement inférieur au nombre d'analyses de pathogènes. Les analyses d'indicateurs d'hygiène constituent une méthode efficace et économique pour contrôler le système d'autocontrôle des opérateurs. Cela permet d'adapter le système d'autocontrôle du producteur en cas de détection de résultats non conformes.

8.2. Est-il plus pertinent de prélever dans différents lots cinq échantillons qui seront analysés séparément ($n = 1$) ou de prélever dans un même lot cinq sous-échantillons qui seront analysés séparément ($n = 5$) ?

S'il n'y a pas d'informations disponibles au préalable sur la variabilité au sein d'un même lot ou entre différents lots, le Comité scientifique recommande d'appliquer $n = 1$, même s'il s'agit d'un programme pluriannuel. Cette procédure permettra de tester un plus grand éventail de productions et/ou de producteurs pour le même budget.

8.3. Lorsqu'une non-conformité est détectée, un nouvel échantillon est souvent prélevé en vue de la contre-analyse. Est-ce pertinent ?

Dans le cas qu'un germe pathogène est détecté en petite quantité (p. ex. *Salmonella*, *Campylobacter*), en raison de la dispersion généralement hétérogène des contaminations microbiologiques, il y a de fortes chances que la contre-analyse est trouvée erronément conforme. Par conséquent, le Comité scientifique recommande de dédoubler un échantillon en laboratoire et de conserver la deuxième moitié afin de pouvoir éventuellement l'utiliser plus tard dans le cadre de la contre-analyse. Pour un danger microbiologique, c'est une meilleure manière de vérifier si la première analyse peut être confirmée.

8.4. La question se pose de savoir si l'on peut entreprendre des actions ciblées en analysant davantage certains paramètres et/ou certaines matrices au détriment des autres au cours d'une année donnée.

En ce qui concerne le programme de vigilance, cela est toujours possible mais alors moins d'informations sur les autres combinaisons paramètre/matrice seront obtenues. La prise d'actions ciblées dépend de facteurs liés au management.

9. Recommandations

Le Comité scientifique a formulé des recommandations concernant la pertinence des choix et de l'implémentation des approches statistiques, concernant la pertinence des choix des combinaisons paramètre/matrice et des lieux d'échantillonnage retenus (distribution des échantillons et des efforts de contrôle) et concernant l'établissement d'un programme pluriannuel. Des recommandations ont aussi été formulées suite aux questions posées au Comité scientifique. Enfin, le Comité scientifique recommande de réviser la méthodologie du programme de vigilance.

Pour le Comité scientifique,
Le Président,

Prof. Dr. E. Thiry (Sé.)
Bruxelles, le 25/11/2016

Références

Heinze, G., Schemper, M., 2002. A solution to the problem of separation in logistic regression. *Statistics in Medicine* 21, 2409-2419.

Leonard, S. R., Lacher, D. W., Lampel, K. A., 2015. Acquisition of the *lac* operon by *Salmonella enteric*. *BMC Microbiology* 15:173.

Maudoux, J.-P., Saegerman, C., Rettigner, C., Houins, G., Van Huffel, X., Berkvens, D., 2006. Food safety surveillance through a risk based control programme: Approach employed by the Belgian Federal Agency for the Safety of the Food Chain. *Veterinary Quarterly* 28(4), 140-154.

SciCom, 2012. Avis 21-2012 du Comité scientifique du 15 juin 2012. Optimisation de la méthodologie du programme de contrôle: taille d'échantillonnage pour l'analyse des tendances (dossier Sci Com 2011/01: auto-saisine). Disponible en ligne: http://www.favv-afsca.fgov.be/comitescientifique/avis/2012/ documents/AVIS21-2012_FR_DOSSIER2011-01_001.pdf.

SciCom, 2013. Avis 04-2013 du Comité scientifique du 18 janvier 2013. Evaluation des scores attribués à la gravité des effets néfastes des dangers dans le cadre de la programmation des contrôles officiels (dossier SciCom 2012/26). Disponible en ligne: http://www.favv-afsca.fgov.be/comitescientifique/avis/2013/ documents/AVIS04-2013_FR_DOSSIER2012-26.pdf.

SciCom, 2015. Avis 21-2015 du Comité scientifique du 4 novembre 2015. Application de l'observation de tendances et de l'analyse de tendances aux résultats du plan de contrôle de l'AFSCA (dossier SciCom 2013/07: auto-saisine). Disponible en ligne: http://www.favv-afsca.fgov.be/comitescientifique/avis/2015/ documents/AVIS21-2015_FR_DOSSIER_2013-07_000.pdf.

Présentation du Comité scientifique de l'AFSCA

Le Comité scientifique est un organe consultatif de l'Agence fédérale belge pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) qui rend des **avis scientifiques indépendants** en ce qui concerne l'évaluation et la gestion des risques dans la chaîne alimentaire, et ce sur demande de l'administrateur délégué de l'AFSCA, du ministre compétent pour la sécurité alimentaire ou de sa propre initiative. Le Comité scientifique est soutenu administrativement et scientifiquement par la Direction d'encadrement pour l'évaluation des risques de l'Agence alimentaire.

Le Comité scientifique est composé de 22 membres, nommés par arrêté royal sur base de leur expertise scientifique dans les domaines liés à la sécurité de la chaîne alimentaire. Lors de la préparation d'un avis, le Comité scientifique peut faire appel à des experts externes qui ne sont pas membres du Comité scientifique. Tout comme les membres du Comité scientifique, ceux-ci doivent être en mesure de travailler indépendamment et impartialement. Afin de garantir l'indépendance des avis, les conflits d'intérêts potentiels sont gérés en toute transparence.

Les avis sont basés sur une évaluation scientifique de la question. Ils expriment le point de vue du Comité scientifique qui est pris en consensus sur la base de l'évaluation des risques et des connaissances existantes sur le sujet.

Les avis du Comité scientifique peuvent contenir des **recommandations** pour la politique de contrôle de la chaîne alimentaire ou pour les parties concernées. Le suivi des recommandations pour la politique est la responsabilité des gestionnaires de risques.

Les questions relatives à un avis peuvent être adressées au secrétariat du Comité scientifique : Secretariat.SciCom@afsca.be

Membres du Comité scientifique

Le Comité scientifique est composé des membres suivants :

D. Berkvens, A. Clinquart, G. Daube, P. Delahaut, B. De Meulenaer, S. De Saeger, L. De Zutter, J. Dewulf, P. Gustin, L. Herman, P. Hoet, H. Imberechts, A. Legrève, C. Matthys, C. Saegerman, M.-L. Scippo, M. Sindic, N. Speybroeck, W. Steurbaut, E. Thiry, M. Uyttendaele, T. van den Berg

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'a été signalé.

Remerciement

Le Comité scientifique remercie la Direction d'encadrement pour l'évaluation des risques et les membres du groupe de travail pour la préparation du projet d'avis.

Composition du groupe de travail

Le groupe de travail était composé de :

Membres du Comité scientifique : L. Herman (rapporteur), L. De Zutter, D. Berkvens,
M. Sindic, A. Clinquart
Gestionnaire du dossier : C. Verraes

Les activités du groupe de travail ont été suivies par les membres de l'administration suivants (comme observateurs) :

J.-P. Maudoux (AFSCA), V. Cantaert (AFSCA), J. Wits (AFSCA), M. Raemaekers (AFSCA)

Cadre juridique

Loi du 4 février 2000 relative à la création de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire, notamment l'article 8 ;

Arrêté royal du 19 mai 2000 relatif à la composition et au fonctionnement du Comité scientifique institué auprès de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire ;

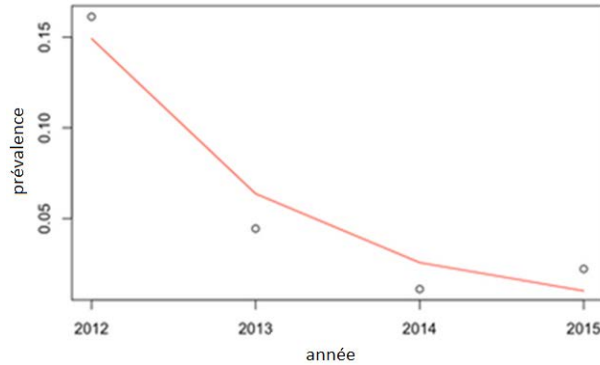
Règlement d'ordre intérieur visé à l'article 3 de l'arrêté royal du 19 mai 2000 relatif à la composition et au fonctionnement du Comité scientifique institué auprès de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire, approuvé par le Ministre le 9 juin 2011.

Disclaimer

Le Comité scientifique conserve à tout moment le droit de modifier cet avis si de nouvelles informations et données deviennent disponibles après la publication de cette version.

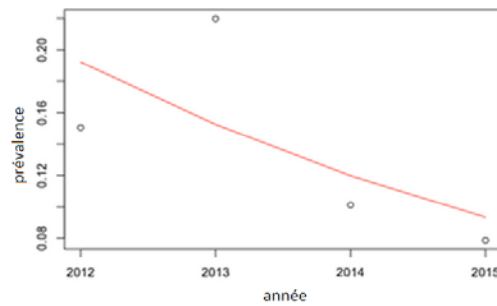
Annexe 1 : Résultats des analyses de tendances pour certaines combinaisons paramètre/matrice basées sur les résultats du programme d'analyses des contaminants microbiologiques pour la période 2012-2015

Crème glacée: Germes totaux aérobie à 30 °C



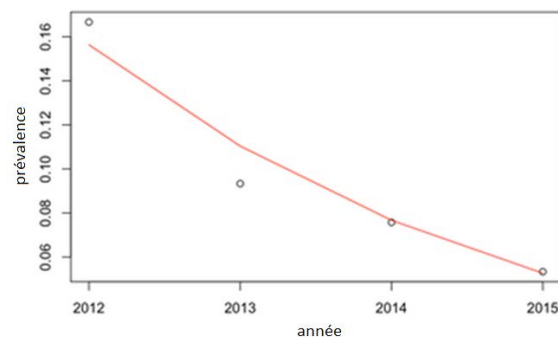
valeur p 0,01

Crème glacée: Staphylococcus coagulase positive (détection/dénombrement)



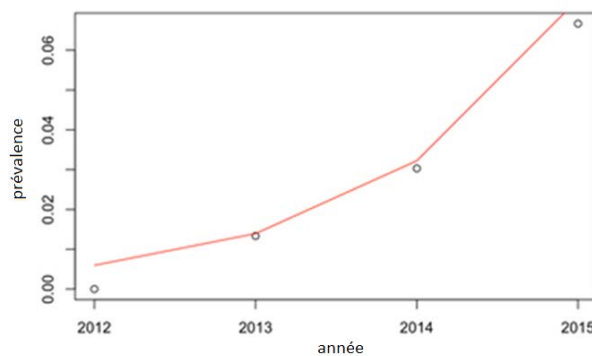
valeur p 0,05

Préparations à base d'œufs crus: Germes totaux aérobie à 30 °C



valeur p 0,05

Préparations à base d'œufs crus: E. coli (dénombrement)



valeur p 0,05